



Archives départementales

Hôpital de Marigny-le-Châtel

Sous-Série 111 H

Répertoire numérique

Par Véronique Kientzy

2001

FONDS DE L'HÔPITAL MARIGNY-LE-CHÂTEL

Existant déjà en 1219. Son origine n'est pas connue. En 1725, le patronage appartenait au seigneur et c'est à ce titre qu'Antoine-Hyacinthe II de Mainville nomma le receveur et l'administrateur du revenu temporel de l'Hôtel-Dieu. En 1750, il fit appel à deux religieuses de la "Congrégation des Sœurs de la Charité et Instruction Chrétienne" pour assister les pauvres et les malades et pourvoir à l'instruction des jeunes filles. Les sœurs quittent l'hôpital en juillet 1758, jugeant que leurs ressources étaient insuffisantes. En 1788, deux sœurs de la Charité de Nevers tenaient l'établissement.

Les revenus de l'Hôtel-Dieu étaient administrés par le prieur-curé, le juge-lieutenant, le procureur fiscal et deux habitants nommés tous les deux ans

Un nouvel hôpital est fondé en 1893.

Bibliographie :

Dictionnaire historique de la Champagne méridionale, Alphonse Roserot, 1945.



111 H 1	Désistement des chevaliers commandeurs de l'administration de l'Hôtel-Dieu et de la gestion des biens en faveur du seigneur de Marigny : bail, minute juridictionnelle, adjudication des terres.	1667-1788
---------	---	-----------